

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 20 juin 2014

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes AUBRY, GAD, GUYON, LE TUTOUR, GRANDADAM

Représentants des parents d'élèves : Mmes BIGOT, DUPLENNE, BESNARD, DONIO, M ROGER

Représentants de la municipalité : M HAMEL, Mme ECLIMONT

Personnes excusées : M URVOY (IEN)

La séance du conseil s'ouvre à 18h10. Les secrétaires de la séance sont Mme Gad pour les enseignantes et Mme Bigot pour les parents d'élèves.

Point n°1 : Approbation du précédent compte-rendu

Point n°2 : Bilan des projets de classe

Les projets listés ci-après sont ceux qui ont eu lieu après le conseil d'école du 21/02/14.

• TPS/PS/MS :

- 27/05 journée cirque à Tréffendel : ateliers du cirque et spectacle de cirque. Ce projet donne lieu à un travail autour du cirque dans les différents domaines et cela aboutira à une petite représentation lors de la fête de l'école.

• GS/CP :

- 17/04 rencontre athlétisme inter écoles à St Méloir des Ondes.
- 27/05 journée cirque à Tréffendel : ateliers du cirque et spectacle de cirque. Ce projet donne lieu à un travail autour du cirque dans les différents domaines et cela aboutira à une petite représentation lors de la fête de l'école.

• CE1/CE2:

- 17/04 rencontre athlétisme inter écoles à St Méloir des Ondes.
- 24/04 cinéma de Cancale « Le roi et l'oiseau »
- 12/05 intervention des animateurs de St Malo agglomération pour une information sur le tri des déchets.
- 13/04 journée poney à La Ville-es-Nonais. Cela aboutira à une exposition présentée lors de la fête de l'école.

• CE2/CM1:

- 10/04 cinéma de Cancale « Le Kid »
- 18/04 rencontre athlétisme inter écoles à St Méloir des Ondes.
- 22/04 intervention des animateurs de St Malo agglomération pour une information sur le tri des déchets.
- 24/04 cinéma de Cancale « Le roi et l'oiseau »
- 13/06 découverte du kayak et de l'optimiste sur ½ journée et randonnée pédestre à St Suliac
- Les élèves sont en attente d'une réponse de leurs correspondants de St Désert. L'enseignante de ces derniers étant en congé actuellement. Si l'école de St Désert l'accepte, la correspondance sera poursuivie l'an prochain en CM1/CM2.

• CM2 :

- 25/03 visite du collège de Cancale
- 10/04 cinéma de Cancale « Le Kid »
- 18/04 rencontre athlétisme inter écoles à St Méloir des Ondes.
- 13/05 intervention des animateurs de St Malo agglomération pour une information sur le tri des déchets.
- 13/06 découverte du kayak et de l'optimiste sur ½ journée et randonnée pédestre à St Suliac
- 23/06 rencontre au collège avec les 6èmes pour le rallye lecture (jeux et échanges Cm2/6^{ème} sur livres lus en classe).

Le 18/04 les élèves de la TPS aux CE2 ont pu profiter d'un spectacle de magie et d'un goûter offerts par le comité des fêtes de La Gouesnière.

Le 29/06 prochain, l'APE organise la fête de l'école. A cette occasion les élèves présenteront des travaux aux familles, quelques chants ou danses.

Le 2 juillet prochain, l'ensemble des classes participera à une journée ludique organisée sur l'école. Les enfants participeront à des ateliers sportifs et arts plastiques. La journée se clôturera par un goûter pour lequel nous solliciterons les familles.

Point n°3 : Evaluations nationales LV1

- Les élèves de CM2 ont tous réussi les évaluations en anglais, ils ont tous atteint le niveau A1 attendu en fin de CM2.

Point n°4 : Préparation de la rentrée de 2014/2015

- *Les effectifs :*

A ce jour, les effectifs prévus sont de 106 élèves :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	8	11	11	10	15	11	13	16
Total maternelle : 41				Total élémentaire : 65				

Une réflexion sur la répartition des classes est en cours, la répartition définitive des élèves dans les classes ne sera faite qu'à la pré rentrée et affichée pour la rentrée de septembre 2014. Pour répartir les enfants dans les classes nous essayons de séparer les frères et sœurs, de garder un camarade de classe pour chacun, de faire des groupes hétérogènes. Actuellement il est prévu de faire 2 classes maternelles et 3 classes élémentaires.

Point n°5 : Rythmes scolaires

Une information et un questionnaire vont être remis aux familles par la mairie afin d'expliquer le fonctionnement général et d'évaluer le nombre d'enfants concernés par les activités et la garderie. Voici les grandes lignes appliquées à la rentrée de septembre 2014 :

Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h45/12h00 13h30/15h30 mercredi : 9h00/12h00

Activités TAP(Temps d'Activités Périscolaire) : mardi, vendredi de 15h30 à 16h30 gratuites et animées par des animateurs et employés communaux.

Garderie TAP : lundi, jeudi de 15h30 à 16h30 gratuite et encadrée par des employés communaux.

Garderie habituelle : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h00 payante par tickets et encadrée par des employés communaux.

Les activités TAP ne se dérouleront pas dans les classes ; mais dans les salles du centre de loisirs et autres lieux communaux (bibliothèque, terrain de sports...). La garderie aura lieu dans les salles du rez-de-chaussée de l'école. A la fin des activités TAP, le mardi et vendredi, les enfants seront reconduits par les animateurs vers la garderie. Les familles pourront alors les y récupérer ou les laisser en garderie.

A la sortie d'école du mercredi midi, une surveillance de cour sera réalisée de 12h00 à 12h15 par des employés communaux.

Seuls les enfants inscrits au centre de loisirs pour l'après-midi pourront déjeuner au restaurant scolaire. Les enfants non récupérés par leur famille à 12h15 seront dirigés vers le centre de loisirs.

L'étude surveillée sera proposée le **lundi, mardi, jeudi de 17h00 à 17h45 du CP au CM2**, sur inscription. Ce moment dédié aux devoirs aura lieu sur le temps de la garderie et sera compris dans le tarif de la garderie du soir. Il sera encadré par une employée communale.

L'aide personnalisée aura lieu le **lundi et jeudi de 15h30 à 16h30**. Elle sera proposée et réalisée par les enseignantes pour les enfants en difficultés.

Point n°7 : Récréation

L'école a reçu une demande de parents concernant les jeux pour les enfants aux récréations et une autre concernant la surveillance. La récréation est un temps de jeu libre pour les enfants ; les enfants sont responsables de leurs jeux et les adultes sont responsables de la sécurité. Dans l'école les enfants disposent de jeux de cour (ballons, cordes, jeux de société, élastiques, tapis pour faire de la gym, jeux en bois...) et ne se plaignent pas de manque de jeux lors des conseils entre enfants. Il est rappelé que les enfants sont aussi autorisés à apporter de petits jeux personnels (sans valeur) ; ces objets restent alors sous leur responsabilité. La surveillance de cour est effective mais ne peut malheureusement pas empêcher tous les petits problèmes connus dans toutes les cours d'école (conflits, bousculades). Lorsqu'il y a un problème de coup ou bousculade, les enseignantes font le nécessaire : soins si blessure, discussion avec les enfants concernés, sanction au fautif, excuses à la victime et message aux familles si besoin.

Point n°6 : Equipement de l'école

Achats et travaux:

- peinture des murs des préaux et de la fresque sous préau maternelle
- couloirs de course à refaire dans la cour
- acquisition d'un panneau d'affichage propre au centre de loisirs près du nouveau bâtiment
- installation d'une ligne téléphonique propre à la garderie et au centre de loisirs dans le nouveau bâtiment
- équipement téléphonique à revoir : téléphone fixe du bureau avec mauvaise réception, communications internes avec téléphone sans fil presque inaudibles.
- équipement du nouveau bâtiment à poursuivre : insonorisation classe Mme Gad, point eau avec mitigeur classe Mme Aubry, installation bac à eau local ménage, stores dortoir, sèche-dessins en salle de motricité, étagères murales dans dortoir
- achat de lits superposés homologués maternelle pour dortoir
- augmenter le nombre de range-vélos à l'entrée de l'école
- fixation des range-vélos pour les vélos de cour des maternelles
- problème de mauvaises odeurs sous préau élémentaire à résoudre (passage plombier)

La salle d'étude surveillée est mise à disposition de l'école sur le temps scolaire pour des activités plastiques et musicales.

Point n° 7 : Remerciements

L'équipe enseignante profite de ce dernier conseil pour remercier :

- L'association de parents d'élèves qui a permis le cinéma, l'achat d'un ordinateur portable, et des projets de classe en donnant un financement spécial. Le prochain rendez-vous est la fête de l'école.
- Les parents d'élèves qui ont permis les sorties et la piscine en nous accompagnant.
- Les parents d'élèves qui sont là quand nous avons besoin de coopération
- La municipalité pour sa coopération tout au long de l'année.
- Les représentants de parents d'élèves pour leur collaboration tout au long de l'année.

La séance est levée à 20h10.

La présidente : S.Aubry

Les secrétaires : S.Gad & M.Bigot